

INFOS CANTINE SCOLAIRE.

La cantine scolaire devient municipale à partir de la prochaine rentrée.

URGENT : l'inscription de votre enfant doit se faire auprès du secrétariat de mairie avant le 25 août 2010.

Le prix des repas est de 2,71 euros par enfant et 5,10 euros pour les adultes.

Le règlement des repas se fera mensuellement (selon un calendrier fourni en début d'année scolaire) à l'Agence Postale Communale de La Chapelle Sur Loire de 8h30 à 12h.

La première permanence se tiendra le lundi 06 septembre.

De plus, la municipalité organise une soirée porte ouverte Vendredi 03 Septembre à partir de 16h15, pour que vous puissiez découvrir les nouveaux locaux de la cantine scolaire.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions à la cantine vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02.47.97.33.91 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le Maire